

# CHU : reconstruire ou réhabiliter, quel scénario ?

Les deux options ont été présentées au ministère de la Santé, début septembre. Elles figurent au plan directeur du CHU, discuté ce jeudi en conseil d'administration.

Faut-il réhabiliter la tour actuelle ou construire un nouveau bâtiment ? La question de l'avenir du CHU a resurgi en juin, après le passage d'une commission de sécurité. Elle constitue le point central du plan directeur de l'établissement, à l'ordre du jour du conseil d'administration, ce jeudi. Ce plan directeur décrit les deux scénarios. Cette pré-étude a été présentée au ministère de la Santé le 1<sup>er</sup> septembre. Il décidera de la solution retenue, après que les instances locales se soient aussi prononcées.

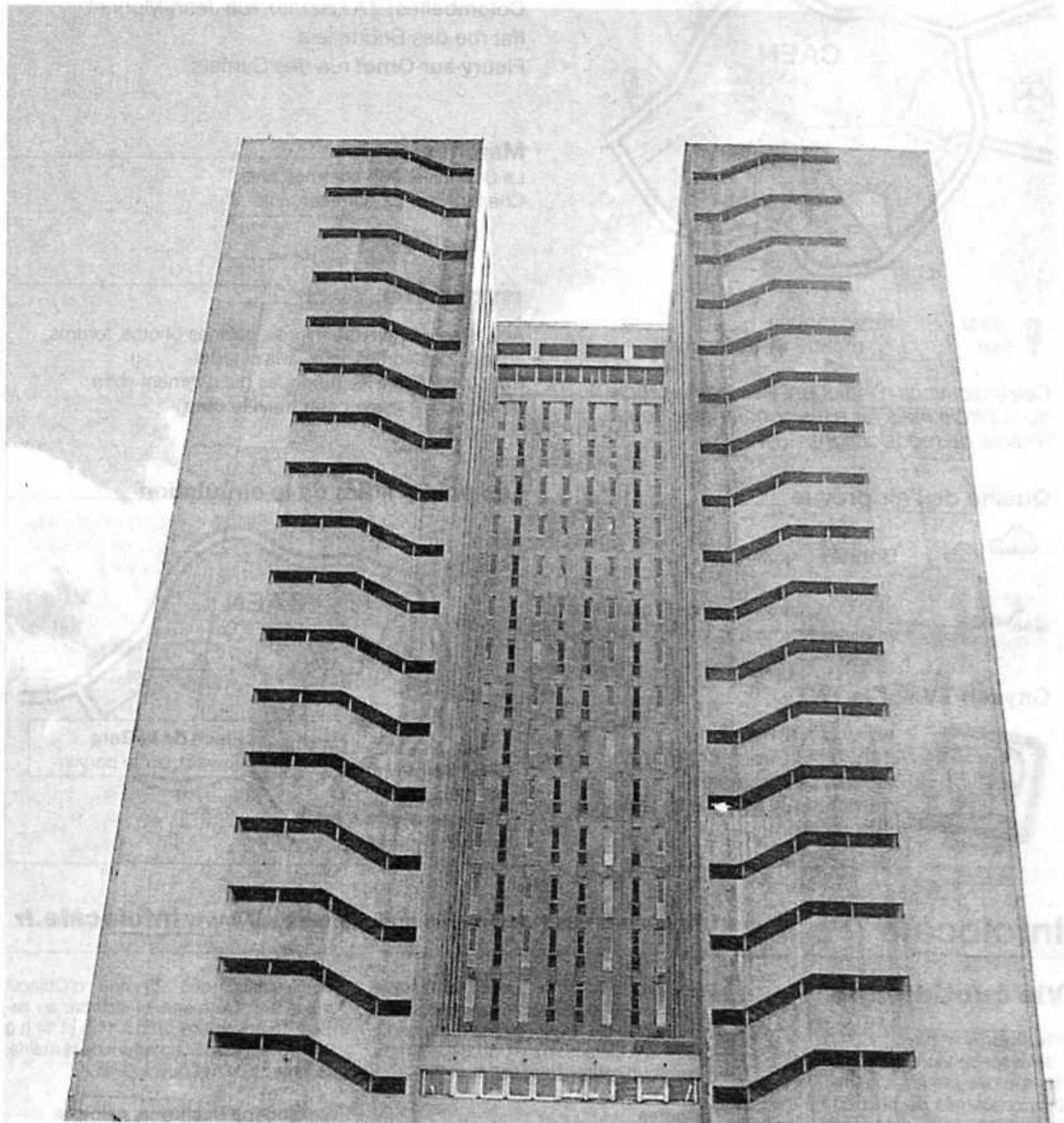
« **Amiante, sécurité, liaisons avec les ascenseurs, le bâtiment est obsolète** », résume Jocelyne Ambroise (CGT). Donc, première option, « **on conserve le bâtiment actuel, on aménage, on désamiante** », explique Patrick Guy, directeur des affaires médicales et des ressources humaines du CHU. Coût final, pour une opération menée sur vingt-sept ans, « **2,7 milliards d'euros, investissement et exploitation** ». Car le bâtiment continuera à accueillir les patients pendant tout ce temps. D'où « **des difficultés de fonctionnement. Il faudrait gérer des opérations tiroirs. Par exemple, déménager un service dans du provisoire pendant qu'on désamiante à son étage** ».

## Nouveau bâtiment, livrable en dix ans

Deuxième option, qui a « **la préférence de la communauté hospitalière** », un nouveau bâtiment. Avantages : « **Moins cher (1,8 milliard d'euros), livrable en dix ans, en adéquation avec le projet médical du CHU.** » Il serait construit à Côte-de-Nacre, tandis que l'actuel poursuivrait son activité jusqu'à sa livraison.

Autre dossier au programme du conseil d'administration d'aujourd'hui, le projet d'établissement. Il précise les grandes orientations du CHU de 2008 à 2012. Mardi, cinq syndicats (CGT, Unsa, Force ouvrière, CFTC et Sud) ont voté contre, en Comité technique d'établissement. « **On revotera contre ce jeudi** », annonce Jocelyne Ambroise (CGT).

Elle relève des « **incohérences** » dans le projet. Par exemple, les « **consultations externes devaient venir au niveau zéro, mais on n'en parle plus. Le patient**



Le tour du CHU a ouvert en 1973.

devra continuer à aller dans les étages ». Jocelyne Ambroise critique aussi « **des travaux d'embellissement, comme refaire le self. Une ineptie, s'il est décidé juste**

après de reconstruire le CHU ». Ce serait « **comme de refaire le crépi de sa maison, alors qu'elle va être abattue un peu plus tard** ». D'autant, insiste-t-elle, que le CHU est

déjà « **en déficit et supprime des postes** ». Pour la CGT, l'établissement « **doit revoir ses priorités** ».

Virginie JAMIN.

